Invesco Real Return (EUR) Bond Fund

Part A-Cap.

29 février 2024

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir.

Objectif de gestion

Le fonds vise à générer un rendement réel en euros (i.e. net de l'inflation) sur un cycle de marché. Il vise à atteindre son objectif en prenant une exposition d'au moins 50% de sa valeur liquidative sur des obligations ou instruments de dette indexés sur l'inflation, au niveau mondial. Pour plus d'informations sur les objectifs et la politique d'investissement du fonds, consultez le prospectus à jour.

Principales caractéristiques



Luke Greenwood
Gère le fonds depuis avril 2016



Lyndon Man
Gère le fonds depuis juin 2017

Date de lancement de la catégorie d'actions
06 novembre 2000

Date de lancement initiale [1]
06 novembre 2000

Statut juridique
SICAV Luxembourgeoise avec un statut UCITS

Devise
EUR

Type de part
Capitalisation

Actif net
EUR 25,97 Mln

Indice de référence
ICE BofA 1-10 Year Euro Inflation-Linked Government Total Return Index (EUR)

Code Bloomberg
INVEBND LX

Code ISIN
LU0119747243

Dénouement
J+3

Notation Morningstar™
★★★★

Indicateur de risque [2]

Risque le plus faible — Risque le plus élevé

1	**2**	3	4	5	6	7

Avertissements concernant les risques

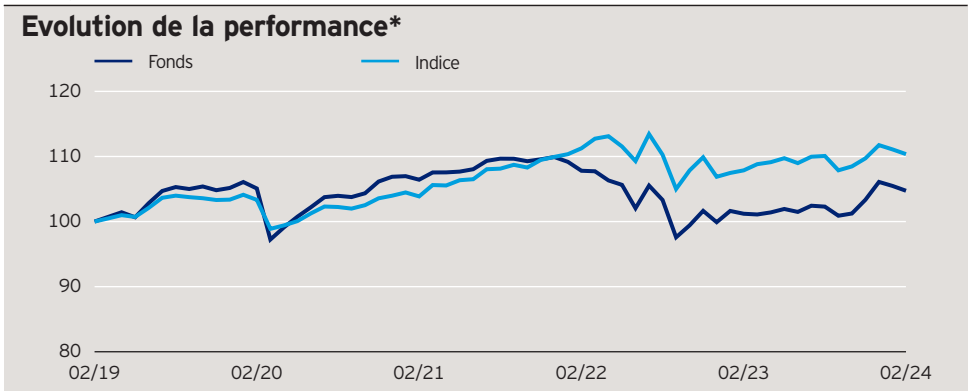
Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer aux documents légaux. La valeur des investissements et les revenus vont fluctuer, ce qui peut en partie être le résultat des fluctuations de taux de change et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant total de leurs investissements initiaux. Les titres de créance sont exposés au risque de crédit, qui dépend de la capacité de l'emprunteur à rembourser les intérêts et le capital à la date de remboursement. Les fluctuations des taux d'intérêt se répercuteront sur la valeur du fonds. Le Fonds investira en produits dérivés (instruments complexes) pouvant comporter un effet de levier et entraîner de fortes fluctuations de la valeur du Fonds. Le Fonds peut détenir un volume important de titres adossés à des actifs (ABS) (instruments complexes) ainsi que d'autres titres de créance de qualité inférieure, ce qui, dans certaines circonstances, peut nuire à la liquidité du Fonds. Le Fonds peut investir dans des titres en difficulté qui présentent un risque important de perte de capital. Le fonds détient un nombre limité de participations et est moins diversifié, ce qui peut entraîner d'importantes fluctuations de sa valeur. Le Fonds peut détenir un volume important de titres de créance de qualité de crédit inférieure, ce qui peut entraîner de fortes fluctuations de sa valeur. Un taux d'inflation inférieur aux prévisions entraînera une sous-performance des obligations indexées sur l'inflation par rapport aux titres de créance traditionnels.

Stratégie du fonds

Le fonds se compose principalement d'obligations indexées sur l'inflation notées investment grade et libellées en euros. La dette non libellée en euros est couverte, car le fonds vise à générer un rendement supérieur à l'inflation en euros. Le fonds a une allocation aux obligations d'entreprises, qui devraient rester soutenues tout en offrant des rendements relativement attractifs par rapport aux obligations d'État.

Les performances passées ne sauraient présager des performances futures. La période prise en compte pour le calcul de la performance présentée ci-dessus commence le dernier jour du premier mois indiqué et se termine le dernier jour du dernier mois indiqué.

Evolution de la performance*



Performance cumulée*

en %	1 an	3 ans	5 ans
Fonds	3,49	-1,59	4,73
Indice	2,31	6,25	10,36

Performance calendaire*

en %	2019	2020	2021	2022	2023
Fonds	6,66	1,64	2,83	-9,11	6,19
Indice	3,71	0,58	5,74	-2,78	4,55

Performance sur 12 mois glissants*

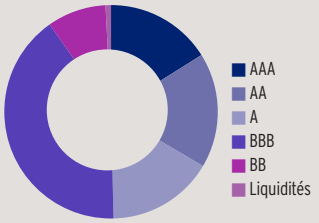
en %	02.14 02.15	02.15 02.16	02.16 02.17	02.17 02.18	02.18 02.19	02.19 02.20	02.20 02.21	02.21 02.22	02.22 02.23	02.23 02.24
Fonds	-	-	-	0,00	-2,14	5,08	1,28	1,29	-6,13	3,49
Indice	-	-	-	0,00	-0,51	3,33	0,52	7,11	-3,04	2,31

Les données sur les performances ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts. Les rendements peuvent augmenter ou diminuer en raison des fluctuations des devises. L'investissement concerne l'acquisition de parts d'un fonds géré activement et non dans un sous-jacent donné.

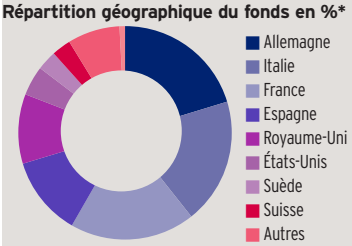
L'historique de performance du fonds débute au 08 juin 2017, date à laquelle le nom du fonds ainsi que son objectif de gestion ont changé. Performance indexée : performance d'un investissement de 100 dans la devise de la catégorie d'actions. Les performances sont calculées dans la devise de la part du fonds (source : © 2024 Morningstar). *Mid to Mid, coupons réinvestis au 29 février 2024. Indice de référence : source Bloomberg. L'indice de référence est présenté uniquement à des fins de comparaison des performances. Le Fonds ne reproduit pas l'indice.

Invesco Real Return (EUR) Bond Fund
Part A-Cap.
29 février 2024

Les notations de crédit du fonds en %*



Répartition géographique du fonds en %*



Valeur liquidative et frais

Valeur liquidative
EUR 16,30

VL la plus haute sur 1 an
EUR 16,57 (27.12.23)

VL la plus basse sur 1 an
EUR 15,57 (06.10.23)

Investissement minimum [3]
EUR 1.000

Droits d'entrée
Jusqu'à 5,00%

Frais de gestion annuels
0,75%

Frais courants [4]
1,05%

Notations de crédit*

(Not. Moy: A)

	en %
AAA	16,1
AA	17,4
A	16,2
BBB	40,7
BB	8,9
Dérivés	-0,1
Liquidités	0,8

Répartition de la duration*

(Durée moyenne: 5,3)

en %	
0-1 ans	-3,9
1-3 ans	26,1
3-5 ans	38,3
5-7 ans	6,3
7-10 ans	14,7
10-20 ans	18,5

Répartition sectorielle*

	en %
Obligations d'entreprises	38,8
Services financiers	24,5
Industrie	12,2
Services publiques	2,2
Dérivés	-0,1
Obligations d'Etat/agence hors US	57,2
Trésors	3,2
Liquidités	0,8

Rendement %*

Valeur actuelle du rendement brut estimé***	2,61
Rendement brut estimé du rachat****	3,01

Répartition géographique*

	en %
Allemagne	20,3
Italie	19,1
France	19,0
Espagne	12,0
Royaume-Uni	10,5
États-Unis	4,5
Suède	3,0
Suisse	2,9
Autres	7,9
Liquidités	0,8

Répartition des échéances*

en %	
0-3 ans	16,9
3-7 ans	33,2
7-10 ans	19,4
10-15 ans	15,5
15+ ans	15,1

Exposition aux devises*

	en %
Euro	100,0
Dollar américain	0,1
Autres	-0,1

Source: *Invesco (données au 29 février 2024). Les coûts peuvent augmenter ou diminuer, cela est dû aux fluctuations des devises et des taux de change. Consultez les documents légaux pour plus d'informations sur les coûts. Les pondérations et allocations du portefeuille sont susceptibles de changer. Les pondérations de chaque répartition sont arrondies au dixième ou au centième de pourcentage le plus proche ; par conséquent, les pondérations agrégées de chaque répartition peuvent ne pas être égales à 100%. *** Indication du revenu probable sur les 12 prochains mois. Non garanti. **** Indication à plus long terme du revenu, plus ou moins la plus ou moins-value réalisée à échéance des obligations dans le fonds. Ce rendement n'est pas garanti. **Un plafond discrétionnaire sur plusieurs composantes des coûts totaux est maintenu. Ce plafond discrétionnaire peut avoir un impact positif sur la performance de la Catégorie d'actions.**

Invesco Real Return (EUR) Bond Fund
Part A-Cap.
29 février 2024

Informations importantes

[1]La date de lancement initiale du fonds se rapporte au fonds nommé précédemment Invesco Euro Inflation-Linked Bond Fund. Ce dernier a été renommé Invesco Real Return (EUR) Bond Fund le 8 juin 2017 et son historique de performances a redémarré à cette date.
[2]L'indicateur de risque est susceptible de changer, il est basé à partir des données disponibles au moment de la publication.
[3]Les montants minimum d'investissement sont : USD 1.500 / EUR 1.000 / GBP 1.000 / CHF 1.500 / SEK 10.000. Pour tout renseignement sur les montants minimum d'investissement dans d'autres devises, contactez-nous ou référez-vous au dernier prospectus à jour.
[4]Les frais courants comprennent les frais de gestion annuels et d'autres frais administratifs ou d'exploitation. Il s'agit d'un pourcentage de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année passée. Il ne tient pas compte des frais de transaction du portefeuille, sauf si le Fonds paie des frais d'entrée ou de sortie lorsqu'il achète ou vend des actions/parts d'un autre fonds.

Cette communication publicitaire est destinée à être utilisée en France. Les investisseurs devraient lire les documents légaux avant d'investir. Données au 29 février 2024, sauf indication contraire.

Cette communication publicitaire ne constitue pas du conseil d'investissement. Elle ne peut pas être considérée comme une recommandation d'acheter ou vendre une quelconque classe d'actif, valeur ou stratégie. Les dispositions réglementaires portant sur l'impartialité des recommandations d'investissement et des recommandations de stratégies d'investissement ne sont donc pas applicables et il en va de même des interdictions de négocier l'instrument avant publication. Les points de vue et les opinions sont basés sur les conditions de marché actuelles et sont susceptibles d'être modifiées. Les frais courants et tous les autres frais, commissions et dépenses, ainsi que les taxes, payables via le fonds, sont mentionnés dans chaque document d'informations clés pour l'investisseur et le prospectus du fonds. D'autres coûts, incluant des taxes, relatifs aux transactions portant sur le fonds peuvent être dus directement par le client. Les bases d'imposition et d'abattements fiscaux actuels sont susceptibles d'évoluer. En fonction de circonstances individuelles, cette évolution peut affecter les résultats de l'investissement. Pour plus d'informations sur nos fonds et les risques qui y sont associés, consultez les documents d'informations clés (langues locales) et le prospectus (anglais, français, allemand, espagnol, italien), ainsi que les rapports financiers, disponibles à l'adresse suivante: www.invesco.eu. Un résumé des droits des investisseurs est disponible en anglais sur www.invescomanagementcompany.lu. La société de gestion peut résilier les accords de commercialisation. Toutes les catégories d'actions de ce fonds peuvent ne pas être disponibles à la vente au public dans toutes les juridictions et toutes les catégories d'actions ne sont pas identiques et ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

© 2024 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) n'ont pas de garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations.

Publié en France par Invesco Management S.A., President Building, 37A Avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg, réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.

Règlement sur la divulgation de la finance durable (SFDR)

Le Fonds est conforme à l'article 8 en ce qui concerne le règlement de l'UE sur la divulgation d'informations en matière de financement durable*. A ce titre, le fonds promeut, entre autres, des caractéristiques environnementales ou sociales ou une combinaison de ces caractéristiques. De plus, les sociétés dans lesquelles le fonds investit suivent de bonnes pratiques de gouvernance. *Règlement (UE) 2019/2088 sur la durabilité – divulgations liées au secteur de la finance.

Cadre d'exclusion

Le Fonds intègre un cadre d'exclusion à des activités spécifiques basé sur le Pacte mondial des Nations Unies, des sanctions gouvernementales sévères, des seuils de chiffre d'affaires pour certaines activités liées à des critères environnementaux et/ou sociaux, ainsi que de s'assurer que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance. La liste des activités et leurs seuils sont énumérés ci-dessous. Pour plus de détails sur le cadre d'exclusion et les caractéristiques appliquées par le fonds, veuillez consulter le site web du gestionnaire https://www.invescomanagementcompany.lu :

Pacte mondial des Nations Unies	- Non conforme
Sanctions pour les pays	- Les investissements sanctionnés sont interdits*
Armes controversées	- 0% du chiffre d'affaires, y compris les entreprises impliquées dans la fabrication d'ogives nucléaires ou de missiles nucléaires entiers en dehors du Traité de non-prolifération (TNP)
Charbon	- Extraction de charbon thermique : >=5% du chiffre d'affaires - Production d'électricité au charbon thermique : > 10 % du chiffre d'affaires
Pétrole et gaz non conventionnels	- >= 5 % du chiffre d'affaire sur chacun des éléments suivants : Exploration pétrolière et gazière de l'Arctique ; Extraction des sables bitumineux ; Extraction d'énergie de schiste ;
Tabac	- Production de produits du tabac : >=5% du chiffre d'affaires - Produits et services liés au tabac : >=5% du chiffre d'affaires
Autres	- Cannabis récréatif : >=5% des revenus
Bonne gouvernance	- Veiller à ce que les entreprises suivent de bonnes pratiques de gouvernance dans les domaines des structures de gestion saines, des relations avec les employés, de la rémunération et de la conformité fiscale
Exclusions souveraines	- Émetteurs souverains notés E (sur une échelle de A à E) selon l'évaluation qualitative du gestionnaire d'investissement.

*Chez Invesco, nous surveillons en permanence toutes les sanctions applicables, y compris celles imposées par les Nations Unies, les États-Unis, l'Union européenne et le Royaume-Uni. Ces sanctions peuvent empêcher les investissements dans les titres de divers gouvernements/régimes/entités et, à ce titre, elles seront incluses dans nos directives et flux de travail de conformité (conçus pour garantir le respect de ces sanctions). Nous accordons une attention particulière à la formulation des sanctions internationales, car il arrive que des sanctions puissent exister sous une forme limitée, par exemple en autorisant les investissements sur le marché secondaire. Outre les sanctions visant des pays entiers, il existe d'autres régimes thématiques, qui peuvent se concentrer par exemple sur les droits de l'homme, les cyber-attaques, le financement du terrorisme et la corruption, et qui peuvent s'appliquer à la fois aux personnes physiques et/ou aux entités/sociétés.

Toute décision d'investissement doit prendre en compte toutes les caractéristiques du fonds telles que décrites dans les documents juridiques. Pour les aspects liés à la durabilité, veuillez vous référer à: https://www.invescomanagementcompany.lu/lux-manco/literature.

L'engagement d'Invesco en matière d'ESG

Invesco a une approche ESG axée sur l'investissement. Nous offrons une gamme complète de capacités axées sur l'ESG qui permettent aux clients d'exprimer leurs valeurs par le biais de l'investissement. Nous intégrons également les considérations ESG financièrement significatives dans notre plateforme d'investissement, en tenant compte des facteurs critiques qui nous aident à fournir des résultats solides aux clients.